

Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Secrétariat général

**Arrêté du 6 novembre 2009 portant désignation des représentants de l'administration
au comité technique paritaire central institué auprès du directeur des ressources humaines**

NOR : DEVK0925226A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat,

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, et notamment son article 15 ;

Vu le décret n° 84-956 du 25 octobre 1984, ensemble le décret n° 82-452 du 28 mai 1982 modifié relatif aux comités techniques paritaires de la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 27 novembre 2008 portant création de comités techniques paritaires au sein des services du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire,

Arrête :

Article 1^{er}

Siègent au comité technique paritaire central institué auprès de Mme EYSSARTIER, directrice des ressources humaines, et présidé par cette dernière ou, en cas d'empêchement, M. DAVIES, adjoint à la directrice des ressources humaines, les représentants de l'administration ci-après :

Représentants titulaires

Michèle Rousseau, directrice adjointe à la CGDD ;
Pierre-Marie Abadie, directeur de l'énergie à la DGEC ;
Odile Gauthier, directrice de l'eau et de la biodiversité à la DGALN ;
Isabelle de Silva, directrice des affaires juridiques au SG ;
Henri Prevost, adjoint à la déléguée à la sécurité et à la circulation routières à la DSCR ;
Jean-Pierre Henry, adjoint au directeur général de la prévention des risques à la DGPR ;
Corinne Etaix, chef du service du pilotage et de l'évolution stratégique au SG ;
Laurent Tapadinhas, chef du service de l'administration générale et de la stratégie à la DGITM ;
Jean-Yves Le Ven, directeur du centre d'études techniques, maritimes et fluviales (CETMEF).

Représentants suppléants

Ronald Davies, adjoint à la directrice des ressources humaines au SG ;
Régine Bréhier, directrice de la recherche et de l'innovation au CGDD ;
Etienne Crépon, directeur de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages à la DGALN ;
Béatrice Delemasure, directrice de la communication au SG ;
Louis-Michel Sanche, président de la 7^e section du CGEDD ;
François Cazottes, adjoint au directeur des infrastructures de transports à la DGITM ;
Béatrice Lecomte, chef du service des affaires financières au SG ;
Michel-Régis Talon, chef du service des politiques supports et des systèmes d'information au SG ;
Jean-Louis Helary, directeur du centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU) ;
Hélène Le Du, sous-directrice du climat et de la qualité de l'air à la DGEC.

Article 2

L'arrêté du 6 mars 2009 portant désignation des représentants de l'administration au comité technique paritaire central institué auprès du directeur des ressources humaine est abrogé.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat.

Fait à Paris, le 6 novembre 2009.

Pour le ministre d'Etat et par délégation :
La directrice des ressources humaines,
H. EYSSARTIER